

# SEMINAIRE NATIONAL DE REFLEXION

## Culture et média 2030 : quelles perspectives territoriales ?

Mardi 18 octobre 2011

Conservatoire National Supérieur Musique et Danse,  
3 quai Chauveau - 69009 LYON (Métro : ligne D / arrêt Valmy)

La Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture (FNCC), le Ministère de la Culture et de la Communication, la Préfecture de la région Rhône-Alpes (DRAC) avec la participation de l'Observatoire des politiques culturelles de Grenoble, organisent un **séminaire national**, associant élus, chercheurs, acteurs publics et culturels autour du travail de stratégie prospective mené par le Secrétariat général (Département des études, de la prospective et des statistiques) du Ministère de la Culture et de la Communication :

**9H45 Accueil** par **Géry Moutier**, directeur du Conservatoire de musique et danse de Lyon

### Ouverture du séminaire

**Philippe Laurent** : Président de la Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture, FNCC

**Georges Kepénékian**, Maire-Adjoint à la Culture de LYON (sous réserve)

**Alain Lombard**, Directeur Régional des Affaires Culturelles de Rhône-Alpes

### Première table ronde

#### *Bien-être(s) : épanouissement, cohésion, développement*

Dans un contexte durable de restrictions des budgets publics, le politique est plus que jamais sommé de justifier ses dépenses culturelles. Comment légitimer l'intervention publique en faveur des arts et de la culture ? Deux voies, différentes mais non forcément contradictoires, se présentent : la culture est créatrice de richesse et de développement territorial. Ou bien : la culture est source de bonheur individuel (épanouissement) et collectif (cohésion)...

.../...

Animation : **Jean-Pierre Saez**, directeur de l'Observatoire des Politiques Culturelles

Introduction : synthèse de l'étude *Culture et média 2030*

**Philippe Chantepie**, Chargé de mission Stratégie prospective, secrétariat Général du Ministère de la Culture et de la Communication

Intervenants :

**Richard Brunel**, directeur de la Comédie de VALENCE

**Jean-Cédric Delvainquière**, Département des Etudes, de la Prospective et des Statistiques du Ministère de la Culture et de la Communication

**Karine Gloanec Maurin**, Vice Présidente de la Région Centre chargée des relations internationales.

**Déborah Münzer** Maire-Adjointe à la Culture de NOGENT SUR MARNE (94)

**Vincent Tison**, Maire-Adjoint à la Culture de JOUE LES TOURS (37)

**13H00** Buffet

**14H00** Représentation par les élèves du Conservatoire de musique et danse de LYON

## Deuxième table ronde

### *“Mutations des espaces de l’art et de la culture : vers de nouvelles politiques territoriales”*

Les enjeux culturels sont à la charnière de l'intime et du politique, du rural et de l'urbain, du proche et du lointain, de l'identité et de l'ouverture à l'autre. Aujourd'hui (et demain) les pratiques culturelles et les modalités de la création artistique se sont profondément modifiées sous l'effet de révolution numérique, de la globalisation et de la montée de l'individualisme. Cette mutation exige des pouvoirs politiques nationaux comme locaux ainsi que du processus de la décentralisation qui en règle les rapports, un renouvellement imaginatif et rigoureux de leurs politiques culturelles.

Animation **Jérôme Bouët**, ancien directeur de la DMDTS, ancien DAC Rhône/Alpes et rédacteur d'un rapport et des propositions sur les relations entre l'Etat et les Collectivités Territoriales

Introduction : 10 enjeux de culture pour l'aménagement du territoire

**Priscilla De Roo**, chargée de mission à la DATAR

Intervenants

**Catherine Bailhache**, Maire-Adjointe à la Culture de GUERANDE (44)

**Stéphane Bonnard**, Compagnie KomplexCapharnaum de VILEURBANNE

**Pascale Bonniel-Chalier**, Conseillère Communautaire du Grand LYON (69)

**Florian Salazar-Martin**, Maire-Adjoint à la Culture de MARTIGUES (13)

**Philippe Teillet**, chercheur, IEP de GRENOBLE

**16H45** Clôture du séminaire

**Philippe Laurent**, Président de la FNCC

**Jean-Jack Queyranne**, président de la Région Rhône-Alpes (sous réserve)